Ville de Brignoles (83 170)
Direction de la Commande Publique

Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.)

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr ; Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : https://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Objet du marché : Organisation de la fête des médiévales pour la ville de Brignoles en 3 lots sur 4 ans.

Mode de passation : : Marché à procédure adaptée conclu suivant les dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 R.2123-4 et R 2123-5 du Code de la Commande Publique

Caractéristiques du marché :
La ville de Brignoles organise des festivités médiévales d'été qui réunissent le public autour de spectacles, de musiques, d'animations, d'un marché et de nombreux ateliers. Chaque année la Ville de Brignoles, par le biais d'un comité de sélection, met en place un projet artistique et culturel qui lui permet de sélectionner les compagnies qui semblent les plus adaptées au projet de la Ville. Les médiévales se dérouleront chaque année au mois d'Août.
Pendant deux ou trois jours, se déroulent des animations nombreuses et variées, portant sur les différents thèmes de la vie au Moyen-Âge. Fort d'une expérience de plus de 20 ans avec des compagnies provenant de toute l'Europe, les Médiévales de Brignoles sont bien ancrées dans le paysage festif et culturel de notre territoire et même au-delà. Cette fête, outre son côté artistique, prévoit un marché de saveurs d'antan, de démonstrations artisanales où se côtoient savoir-faire ancestraux, tavernes, animations de rue et compagnie théâtrales.
La présente consultation est divisée en trois lots par marchés séparés, selon la répartition suivante :

- **Lot n°1 : Choix d'un décorateur/scénographe –** classification CPV **:** 79954000-6 Services d'organisation de fêtes
- **Lot n°2 : Organisation d'un marché médiéval -** classification CPV **:** 79950000-8 (Services d'organisation d'expositions, de foires et de congrès.) 79952000-2 (Services d'organisation d'évènements.)
- **Lot n°3 : Choix d'un programmateur artistique -** classification CPV **:** 79952100-3 Services d'organisation d'évènements culturels.

Les marchés débutent à compter de leur date de notification.
Les marchés sont passés pour une période d'un an reconductible 3 fois par voie expresse. La période de renouvellement a une durée d'une année. La durée totale du marché est fixée à 48 mois. Les candidats sont autorisés à répondre à un ou plusieurs lots.
Code NUTS : FRL05
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- lot n°1 : Prix des prestations : 55% - Valeur technique des prestations : 45%.
- lot n°2 : Prix des prestations : 60% - Qualité des prestations : 40%
- lot n°3 : Prix des prestations : 55% - Valeur technique des prestations : 45%

Nombre total d'offres électroniques reçues : **Lot n°1 : 1 - Lot n°2 : 1 - Lot n°3 : 1**
Titulaires : Les marchés ont été attribués aux sociétés suivantes :
Lot n°1 : EVENEMENTIEL TECHNIQUE CATERING à Marseille (13005)
Lot n°2 : ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE VIVANTE à Herblay (85220)
Lot n°3 : Florinda GRACIA MADRID à Méounes (83136)
Date d'attribution : le 09/03/2022 pour les 3 lots
Montant des marchés :
Lot n° 1 - 8 500 € H.T. soit 10 200 € TTC
Lot n° 2 - 7 000 € H.T. soit 8 400 € TTC
Lot n° 3 - 4 800 € TTC
Date de notification : Lot 1 : 14/03/2022 Lot 2 : 09/03/2022 Lot 3 : 23/03/2022
Numéro des marchés : 5-1/2022 – 5-2/2022 – 5-3/2022
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : le 03/06/2022